Image not found or type unknown

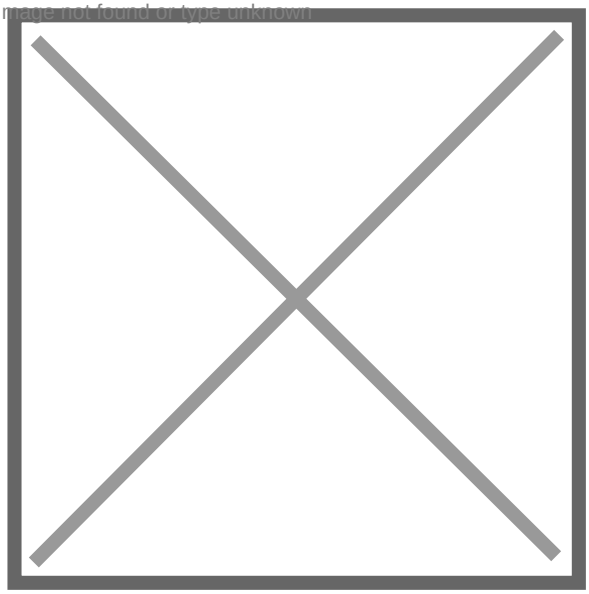

Vente d'une maison dans laquelle je suis locataire

Par **zuwi**, le **24/03/2012** à **08:46**

Bonjour,

Je suis en location dans une maison depuis septembre 2010, mon bail se termine en septembre 2013. Mon proprietaire veut vendre la maison, je ne veut pas l'acheter, combien de temps j'ai pour quitter les lieux ? Dois-je attendre la fin du bail ?

Par **Marion2**, le **24/03/2012** à **10:36**

Bonjour,

Le propriétaire doit vous avertir en courrier recommandé AR de la vente de la maison minium 6 mois avant l'échéance du bail.

Vous pouvez très bien attendre la fin du bail pour partir.

Cordialement.

Par **cocotte1003**, le **24/03/2012** à **12:56**

Bonjour, votre bailleur peut aussi vendre la maison occupée et là votre bail continuera

normalement avec le nouveau propriétaire et là il n'a pas à vous informer. Par contre s'il veut vendre libre, il lui faudra soit vous envoyer une LRAR ou l'huissier passera pour vous délivrer le congé au moins 6 mois avant la fin de votre bail. Vous avez alors 6 mois pour déménager et cela sans avoir à respecter le préavis de 3 mois, cordialement

Par **zuwi**, le **25/03/2012** à **09:34**

merci pour vos reponse

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés